

A Tournai - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**

Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**

ARCT2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

À l'issue du Master en architecture, le/la diplômé.e est capable de concevoir avec art des projets d'architecture durables d'un point de vue environnemental, économique et social. Conscient-e de sa part de responsabilité, il-elle pose des choix engagés en vue d'aménager des lieux propices à la coexistence harmonieuse des êtres humains et des autres êtres vivants. Il-elle a acquis les connaissances et les aptitudes nécessaires pour pratiquer l'architecture dans un cadre professionnel et pour entreprendre une recherche scientifique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA1 Concevoir un projet d'architecture

AA1.1 Hiérarchiser les paramètres et les enjeux d'une situation donnée.

AA1.2 Justifier les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention.

AA1.3 Composer avec art des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains.

AA1.4 Composer avec art les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement.

AA1.5 Composer avec art un projet de manière créative.

AA1.6 Intégrer les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles.

AA2 Exprimer un projet d'architecture

AA2.1 Connaître et appliquer de manière inventive les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions.

AA2.2 Représenter de manière inventive un parti architectural.

AA2.3 Représenter de manière inventive des expériences spatiales.

AA2.4 Représenter de manière inventive des logiques constructives.

AA2.5 Représenter de manière inventive un processus créatif.

AA2.6 Représenter avec maîtrise des phénomènes environnementaux, sociaux et économiques.

AA3 Concrétiser un projet d'architecture

AA3.1 Comprendre et appliquer les principes physiques et physiologiques liés à l'architecture.

AA3.2 Comprendre et appliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture.

AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture.

AA3.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques.

AA4 Mobiliser et contextualiser des disciplines scientifiques et artistiques dans un projet d'architecture

AA4.1 Comprendre et convoquer les concepts et les méthodes de disciplines scientifiques.

AA4.2 Comprendre et approfondir les notions et les démarches de disciplines artistiques.

AA4.3 Comprendre et croiser les contenus d'autres disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture

AA4.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux

AA5 Adopter une attitude professionnelle

AA5.1 Agir en acteur-riche conscient-e de ses responsabilités.

AA5.2 Communiquer de façon attentive, inclusive et efficace avec les multiples intervenant-es du projet d'architecture.

AA5.3 Organiser un travail individuel ou collectif de façon attentive, inclusive et efficace.

AA5.4 Argumenter et agir en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable.

AA6 Adopter une démarche scientifique

AA6.1 Connaître et appliquer avec rigueur les méthodes disciplinaires, interdisciplinaires ou transdisciplinaires de la recherche scientifique.

AA6.2 Formuler une question et délimiter un objet de recherche en et sur l'architecture.

AA6.3 Présenter les résultats d'une recherche en et sur l'architecture en respectant les conventions de la communication scientifique.

AA6.4 Intégrer les exigences du développement durable dans le processus de recherche : question, corpus et veille scientifique.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est constitué :

- d'un tronc commun de 74 crédits
- d'une finalité spécialisée de 30 crédits
- d'un choix d'options comportant 16 crédits

Les matières enseignées (bac et master) sont structurées en six domaines spécifiques :

				Bloc annuel	
				1	2
○ LTARC2142	Architecture, ville et territoire : théories et méthodes de l'urbanisme	Benedicte Grosjean	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	

○ **Matériaux, structure et construction**

○ LTARC2160	Equipements du bâtiment et flux	Pascaline Faux	FR [q2] [40h] [4 Crédits]	X	
○ LTARC2161	Conception des structures 2	Luca Sgambi	FR [q1] [40h] [4 Crédits]	X	
○ LTARC2162	Construction, matériaux et équipements	Emilie Gobbo	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X	

○ **Pratique professionnelle**

○ LTARC2280	Droit et responsabilités professionnelles	Louis Vansnick	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X
○ LTARC2281	Gestion de projet et pratique professionnelle	Matthieu Meunier	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X

○ **Cours au choix (6 crédits)**

⊗ LTARC2196	In situ : Lemps	Eric Van Overstraeten	FR [q3] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2126	Atelier design	Charles Kaisin	FR [q2] [45h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2147	Histoire de l'architecture des jardins européens	Roselyne de Lestrangle	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X



Finalité spécialisée

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

- > Option: architecture et technologies [prog-2024-arct2m-larcx700o]
- > Option : architecture et territoires [prog-2024-arct2m-larcx900o]
- > Option: cours au choix : questions d'architecture [prog-2024-arct2m-larcx905o]

Option: architecture et numérique [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Option : architecture et numérique

○ LBARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie A : conceptions numériques : processus génératifs	Damien Claeys Maider Llaguno	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LTARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie B : représentations numériques	Damien Claeys	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐	X	X

Option: architecture et arts [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"	Jean-frédéric de Hasque Anne Nottebaert Henry Pouillon	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
○ LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel		FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖ 🌐 > English-friendly	X	X

Option: architecture et patrimoine [16.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

Contenu:

○ LBARC2050	Question d'architecture : architecture et patrimoine - Module A : Etude préliminaire & Etat sanitaire.	Caroline Bolle Giulia Marino Jean-François Rondeaux David Vandebroucke	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
○ LTARC2050	Question d'architecture: architecture et patrimoine - Module B : projet d'intégration	Caroline Bolle David Vandebroucke	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊙ 🌐	x	x

Option: architecture et écologie [16.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

Contenu:

○ LBARC2060	Question d'architecture : architecture et écologie. Module A : Design constructif et performances	Christophe Gillis Jean-François Rondeaux Benoit Thielemans Geoffrey Van Moeseke	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐		
-------------	---	--	---------------------------------	--	--

Option: architecture et technologies [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)	Geert De Groote Pascaline Faux Olivier Gallez	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
● LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)		[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊘ 🌐 > English-friendly	x	x

Option : architecture et territoires [16.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Francois Vermer	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊘ 🌐 > English-friendly	x	x
● LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Georges Mabille Alain Malherbe Daniela Perrotti Elisabetta cinzia Rosa	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x

PROGRAMMES PARTICULIERS

[> Master \[120\] en architecture/TRN \[Master International - en anglais\] \[https://uclouvain.be/prog-2024-arct2m-programme \]](https://uclouvain.be/prog-2024-arct2m-programme)

Master [120] en architecture/TRN [Master International - en anglais]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Pratique professionnelle (6 crédits)






LTARI2281	Lessons from practice : Internship in professional practice		EN [q1] [30h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français		X
-----------	---	--	---	--	---

o Cours au choix : pratique professionnelle (3 crédits)

L'étudiant choisit un des deux cours de droit ci-dessous :

LTARC2280	Droit et responsabilités professionnelles	Louis Vansnick	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 	X	X
LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	Joel Van Ypersele De Strihou	FR [q2] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	X


o Cours au choix (6 crédits)

LBARI2001	Intensive program		EN [q1] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LBARI2002	International Workshop : South America		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LBARI2003	International Workshop : China		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LBARI2004	International Workshop : Africa		EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LBARI2005			EN [q2] [40h] [3 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
LLOC12006	Parametric design		EN		

LBARI2005

Bloc
annuel

1 2

⌘ LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	TR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕  > <i>English-friendly</i>	
-------------	---	--	--	--

Bacheliers étrangers

Bachelier en architecture [180.0]

[Accès sur dossier](#)

L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tous	Une exposition pendant 3 ans au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	Accès sur dossier	<p>L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.</p> <p>La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.</p>
Masters			
Tout master ayant développé des compétences en ingénierie et architecture		Accès sur dossier	<p>L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.</p> <p>La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.</p>

Diplômés de 2° cycle non universitaire

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site www.uclouvain.be/vae

PÉDAGOGIE

Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal et environnemental, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet d'architecture et des cours théoriques. Il s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Il a pour objectif de mettre l'étudiant-e dans une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

Pédagogie spécifique au programme de « Master »

Le programme master permet développer et d'alimenter un enseignement spécifique aux multiples facettes de la discipline architecturale, à la fois fondamentale et appliquée, profitant de l'interdisciplinarité propre à la formation universitaire.

Cet enseignement prend en compte à la fois les conditions physiques de la discipline (résistance des matériaux, structure, construction), les conditions culturelles (histoire, théorie, sociologie urbaine) et environnementales, ces composantes étant synthétisées dans le projet d'architecture à l'échelle du bâtiment, de la ville et du territoire.

Il s'organise à partir du projet d'architecture, de cours magistraux et de séminaires, permettant d'approfondir les thématiques proposées.

En Master 1, un professeur invité de renommée internationale propose une thématique spécifique dans le cadre d'un workshop.

En Master 2, des ateliers aux orientations spécifiques, permettent à l'étudiant-e de spécialiser son parcours en fonction des pédagogies et des thématiques qui y sont développées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre d'août.

Afin de se situer par rapport à son travail, tant individuel que collectif, et en vue d'en rajuster, si nécessaire, les méthodes, l'étudiant-e réalisera, d'une part, pour certaines activités d'enseignement, notamment le projet d'architecture, une évaluation de ses apprentissages tout au long de son processus de développement.

D'autre part, il ou elle réalisera une évaluation en cours de quadrimestre et une autre en fin de quadrimestre pour chacune des activités d'enseignement afin de préciser s'il ou elle répond aux exigences du programme.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du premier bloc du master que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiant-es, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Belgique Vlaamse gemeenschap

- Hogeschool voor Wetenschap&Kunst Brussel- Gent

- Hoger architectuur instituut Henry Van de Velde – Antwerpen
- Provinciale Hogeschool Limburg - Hasselt

Espagne

- Universidad politecnica de Catalunia - Barcelone
- Universidad politecnica de Valencia
- Escola Superior de disseny ELISAVA - Barcelone
- Universidad politecnica de Madrid
- CEU San Pablo University Madrid

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-La Villette
- Ecole d'architecture de Marseille Luminy
- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Bordeaux

Italie

- Politecnico de Torino
- Seconda Università degli studi di Napoli
- Università degli studi di Genova
- Institut d'architecture de l'Université de Venise

Norvège

- Université d'Oslo
- Bergen arkitekt Skole

Pays-Bas

- Eindhoven University of technology

Pologne

- Technical University of Gdansk
- Polytechnika Bialostocka

Roumanie

- Ecole d'architecture « Ion Mincu » - Bucarest
- Université de Cuj-Napoca
- Université de Lasi

Slovénie

- University Og Ljubljana

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Master en urbanisme (120 crédits)
- Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)

Par ailleurs, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômé-es masters UCLouvain.

Par exemple :

- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir dans cette liste
- le Master [60] en information et communication à Louvain-la-Neuve ou le Master [60] en information et communication à Mons

GESTION ET CONTACTS

Contacts utiles

Master en architecture « ARCT2M »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

